

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Votre abonnement a bien été pris en compte


Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Connaître la zone de sa commune : 1, 1 bis, 2 ou 3 (Simulateur)** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

### Être alerté(e) en cas de changement

#### Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Connaître la zone de sa commune : 1, 1 bis, 2 ou 3 (Simulateur)** » est mise à jour.

 S'abonner (<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/R51090/abonnement>)

## Connaître la zone de sa commune : 1, 1 bis, 2 ou 3 (Simulateur)

### Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Permet de connaître la zone géographique à laquelle appartient le logement concerné.

Le zonage 1, 1bis, 2 ou 3 intervient dans le calcul des aides personnelles au logement (AL et APL) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20360>) et de la réduction de loyer de solidarité (RLS) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1317>) .

Accéder au simulateur (<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones>)

Vérifié le 20 juin 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

#### Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

- Aide personnalisée au logement (APL) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12006>)
- Loyer d'un logement social (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1317>)

Besoin d'aide ? Un problème ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51090/besoin-d-aide-un-probleme>)